

1er Mai 2010 : la défense de nos retraites mérite bien une grève interprofessionnelle !

Le gouvernement a annoncé une contre-réforme des retraites pour réduire nos droits. Un projet de loi devrait être débattu à la mi-septembre.

Le gouvernement a déjà annoncé ses intentions : l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite. Il a aussi clairement déclaré que les prétendus « avantages » des fonctionnaires devraient être remis en cause.

Une nouvelle fois, les salariés devraient trinquer alors que les profits du CAC 40 s'envolent !

Nous n'accepterons pas une nouvelle dégradation de nos retraites. FORCE OUVRIERE a fait connaître ses revendications au gouvernement :

- **Le droit au départ en retraite à 60 ans à taux plein ;**
- **Le refus d'allonger la durée de cotisation : « 40 ans, c'est déjà trop » !**
- **Le maintien du code des pensions civiles et militaires**

Pour obtenir satisfaction sur ces revendications minimales, FORCE OUVRIÈRE a proposé à toutes les organisations syndicales l'appel commun à une grève franche de 24h : le 15 février au sortir du sommet social de l'Elysée, puis à nouveau le 7 avril (voir lettre ouverte au dos)

Ce ne sont pas les journées d'action à répétition, le 23 mars, le 20 avril... qui permettront de l'emporter.

L'unité d'action exige la clarté dans les revendications et la détermination dans l'action.

FORCE OUVRIERE ne laissera pas voter une réforme des retraites contraire aux intérêts des salariés du public comme du privé sans appeler à la mobilisation de toute la classe ouvrière.

FORCE OUVRIERE prendra toutes ses responsabilités, y compris par l'appel à la grève interprofessionnelle.

Tous au rassemblement FORCE OUVRIERE

Samedi 1^{er} mai - 10h30

Place de la Plâtrière au Puy

Devant la Maison Natale de Jules Vallès

Prise de parole de Marie Alice MEDEUF ANDRIEU

Secrétaire Confédérale de FORCE OUVRIERE

Pour se rendre place de la Plâtrière, devant la maison natale de Jules VALLES :

Arrivée de Brioude : Prendre la Rocade d'Aiguilhe, puis à droite Rue de Valenciennes puis Rue de Vienne jusqu'à la DDASS

Arrivée d'Yssingeaux : Au feu rouge fin du Bd Mal Joffre (au niveau du centre Fourneyron) prendre rue de Vienne jusqu'à la DDASS.

Devant la DDASS: suivre Rue Gal Lafayette, puis rue Jules Vallès jusqu'à la place de la Plâtrière.



**Union Départementale des syndicats
cgt-FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire**

Maison des syndicats - Rue des Bains B.P. 86 43003 LE PUY Cedex
Tel 04 71 05 43 00 Fax 04 71 05 44 99 e-mail : udfo43@wanadoo.fr

Retraites : FO propose à toutes les organisations syndicales l'appel en commun à la grève interprofessionnelle

Jean Claude MAILLY, Secrétaire général de FORCE OUVRIERE, a adressé une lettre ouverte aux autres organisations syndicales (CGT - CFDT - CFTC - CGC - UNSA - FSU - Solidaires) pour leur proposer l'organisation de la grève interprofessionnelle en défense des retraites.

Cher Camarade,

Le Comité Confédéral National de la cgt FORCE OUVRIERE s'est récemment réuni. Suite à cette réunion des instances de FORCE OUVRIERE, je m'adresse à toi, ainsi qu'aux autres secrétaires généraux et présidents de confédérations syndicales, au nom du bureau confédéral par cette lettre qui sera rendue publique.

Le Comité Confédéral a analysé la situation économique et sociale et dressé les principales revendications de FORCE OUVRIERE dans une résolution adoptée à l'unanimité.

Parmi celles-ci figurent, bien entendu, nos analyses et revendications sur le dossier « retraites » mis à l'actualité par le Président de la République et le gouvernement, qui plus est dans un calendrier serré.

Nous confirmons ainsi, notamment, que **nous sommes fermement opposés à tout allongement de la durée du travail quelle qu'en soit la forme (allongement de la durée de cotisation et/ou report du droit au départ à 60 ans), tout comme nous sommes opposés à une remise en cause du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires.**

Pour nous, la question des retraites est une question de financement qui doit être traitée en tant que telle par la recherche et l'obtention de recettes nouvelles, comme nous l'avons exposé lors des bilatérales.

Evidemment cela percute la nature de la politique économique, sociale et fiscale actuellement menée et qui est à l'origine de la crise de système actuelle. Or le gouvernement semble vouloir reprendre les mêmes arguments et les mêmes décisions qu'avant la crise.

Nous considérons qu'il est essentiel, tant pour les retraité(e)s que pour les salarié(e)s, les chômeurs et les futures générations que nous faisons respecter les droits et garanties des travailleurs.

Nous avons ainsi clairement affiché ce que nous vou-

lions et ce que nous ne voulions pas.

Nous considérons, par ailleurs, que l'unité d'action sur des revendications et des modalités d'actions claires et déterminées est une des conditions importantes de la réussite.

Concernant les modalités d'action, nous considérons, compte tenu des expériences passées, que les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité, y compris quand le 19 mars 2009 trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.

C'est pourquoi **je te propose un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle**, au moment opportun.

Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate : ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été « bloqué » pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important.

Je considère qu'une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés.

Bien entendu, c'est une évidence, il appartient à chaque organisation syndicale de se positionner, tant sur les revendications que sur les modalités d'action. Tu connais les positions de FORCE OUVRIERE et notre conception de l'efficacité de l'action commune.

Je conclurai en disant qu'**une victoire sur ce dossier serait porteuse pour le mouvement syndical** et l'ensemble des travailleurs actuels et à venir.

Sentiments syndicalistes.

Jean-Claude MAILLY

Secrétaire Général